ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

Plan Local d'Urbanisme d'Orléans

Pièce 3.0.0

- PLU prescrit par délibération du conseil municipal d'Orléans du 04 juillet 2016
- PLU arrêté par délibération du conseil métropolitain du 28 février 2019
- PLU approuvé par délibération du conseil métropolitain du 28 novembre 2019

Vu pour être annexé à la délibération du conseil métropolitain du 28 novembre 2019

Le Président,
Olivier CARRÉ

AGIR Proximité ATTRACTIVITÉ PROJETS ENSEMBLE Naturellement VAL DE LOIRE 22 communes ORLÉANS MÉTROPOLE destin AMBITION Rayonnement AVENIR